

35

PANCE

n° département

commune



COUR LUNEL(LA)

0979

lieu-dit

adresse

REDON

BAIN DE BRETAGNE

arrondissement

canton

édifice ou ensemble contenant

MANOIR

dénomination et titre de l'oeuvre

1/Annex 7521

Coordonnées.

LAMBERT2

X = 30300

Y = 32960

Cadastre

année :

section :

parcelle :

année : 1958

section : B2

parcelle : 811

Propriété : PRIVEE

Destination actuelle :

Protection

État de conservation :

Établi en 1967

par

SITUATION: ISOLE

PARTIES CONSTITUANTES: PARTIES AGRICOLES, PUIITS, FOUR A PAIN

MATERIAUX: 1)GROS OEUVRE: GRES, CELLON SANS CHAINE EN PIERRE DE TAILLE
2)COUVERTURE: ARDOISE

STRUCTURE: 1 ETAGE CARRE

COUVERTURE: TOIT A LONGS PANS, PIGNON COUVERT, CROUPE, NOUE

ESCALIERS: ESCALIER HORS OEUVRE, ESCALIER EN VIS SANS JOUR

HISTORIQUE ET CONCLUSIONS: DEBUT 4E QUART 17E SIECLE, ANNEE(1683), PORTE LA DATE

Table des figures :

FIG.1 Facade Sud : partie Ouest
70 35 1157 V

FIG.3 Vue Sud-Est
70 35 1160 V

FIG.4 Facade Sud : detail fenetre
70 35 1156 V

FIG.6 Facade Nord, vue prise du
Nord-Est 70 35 1162 V

FIG.8 Face Ouest
70 35 1159 V

FIG.2 Facade Sud : partie Est
70 35 1158 V

FIG.5 Facade Sud : detail portes
66 35 24 Z

FIG.7 Facade Nord : vue prise du
Nord-Ouest 70 35 1161 V

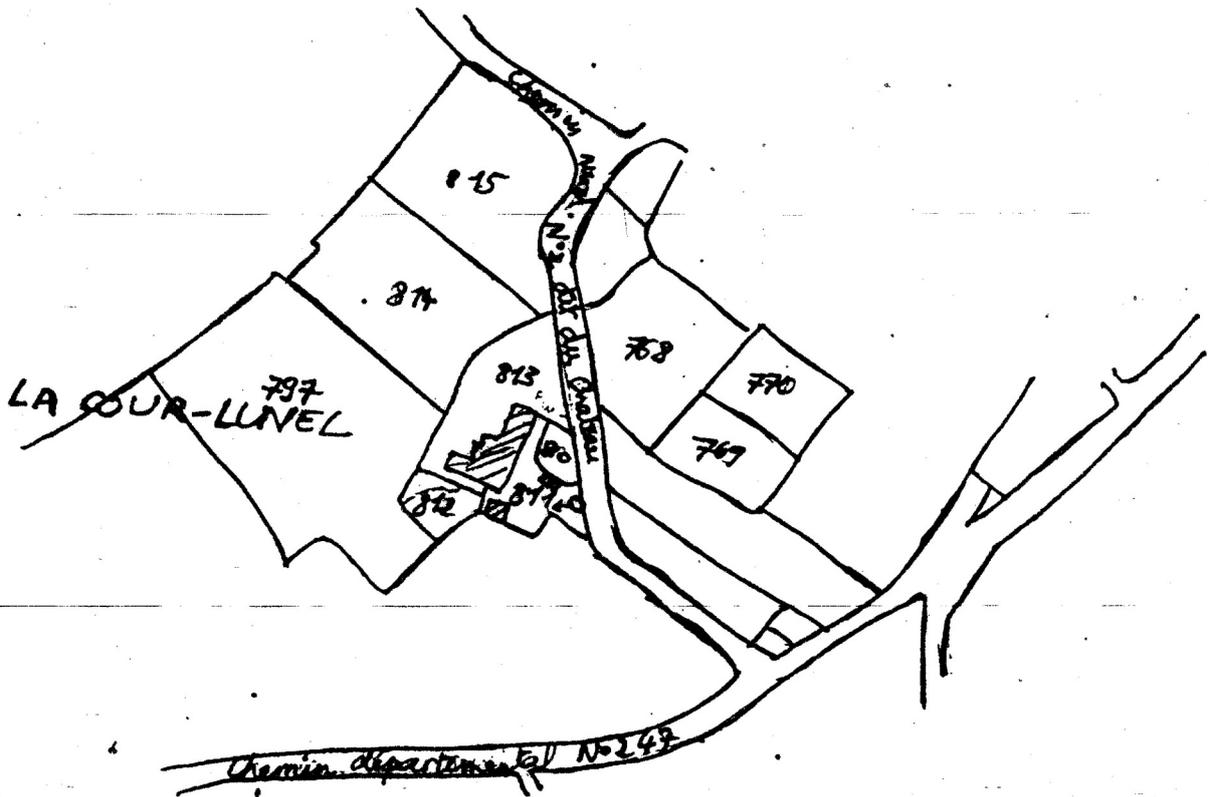
FIG.9 Face Est : detail
66 35 25 Z

35 - PANCE - Cour Lunel (La)

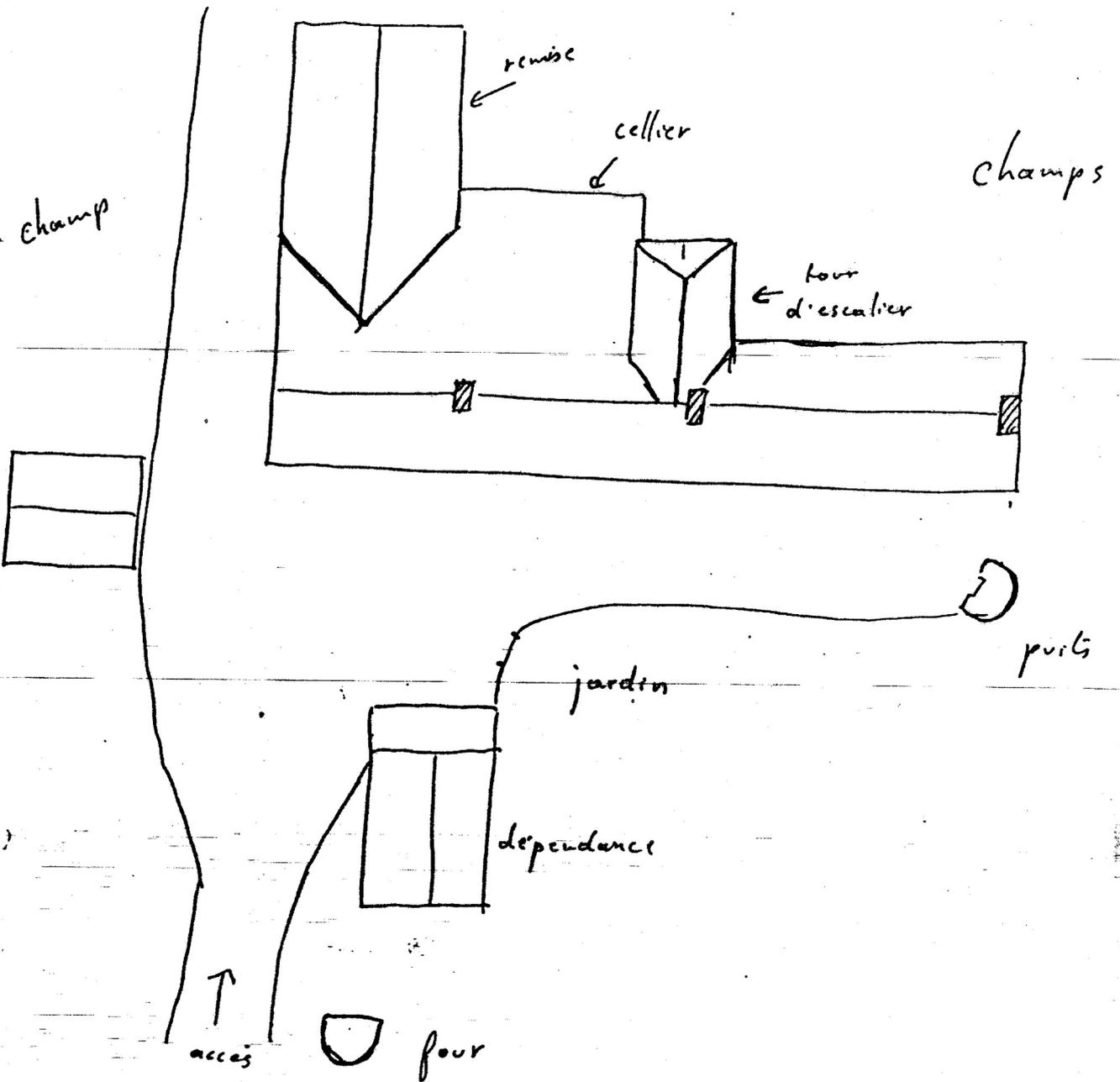
Section B2

Echelle 1/2500

Plan pour 1958



Plan de situation



Plan de situation

35 PANCE Cour Lunel (La)
MANDOIR

FIG.1 Facade Sud : partie Ouest

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1157 V



35 PANCE Cour Lunel (La)
MANDOIR

FIG.2 Facade Sud : partie Est

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1158 V



35 PANCE Cour Lunel (La)
MANDOIR

FIG.3 Vue Sud-Est

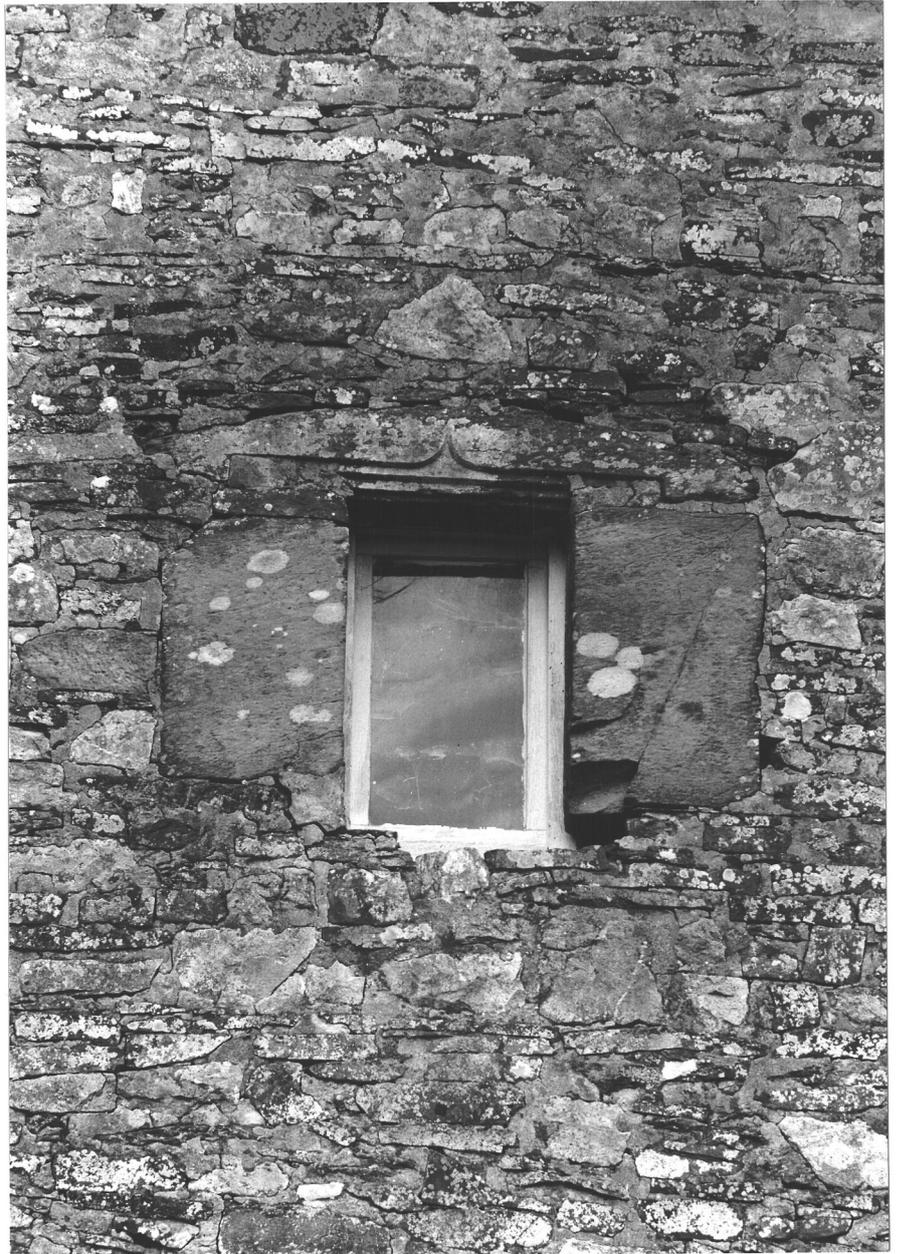
Cl. Inv. Dagorn 70 35 1160 V



35 PANCE Cour Lunel (La)
MANDOIR

FIG.4 Facade Sud : detail fenetre

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1156 V



35 PANCE Cour Lunel (La)
MANOIR

FIG.5 Facade Sud : detail portes

Cl. Inventaire 66 35 24 Z



35 PANCE Cour Lunel (La)
MANDOIR

FIG.6 Facade Nord, vue prise du
Nord-Est
Cl. Inv. Dagorn 70 35 1162 V



35 PANCE Cour Lunel (La)
MANDOIR

FIG.7 Facade Nord : vue prise du
Nord-Ouest
Cl. Inv. Dagorn 70 35 1161 V



I - HISTORIQUE

1 - EDIFICE(S) ANTERIEUR(S) . / .

2 - CONTEXTE HISTORIQUE . / .

3 - CONSTRUCTION DE L'EDIFICE

La tourelle d'escalier de la façade Nord porte la date de 1683 (fenêtre de l'étage, face Nord). Le constructeur de ce logis est peut-être Me Julien Perrin, sieur de la Cour-Lunel, notaire de la Marzelière, mort en 1702 à l'âge de 60 ans (Cf Paris-Jallobert, op. cit. p. 12 et annexe).

4 - DEGRADATIONS. RESTAURATIONS. RECONSTRUCTIONS. CHANGEMENTS D'AFFECTATION

Cf Description.

35 PANCE Cour Lunel (La)
MANDOIR

FIG.8 Face Ouest

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1159 V



35 PANCE Cour Lunel (La)
MANOIR

FIG. 9 Face Est : detail

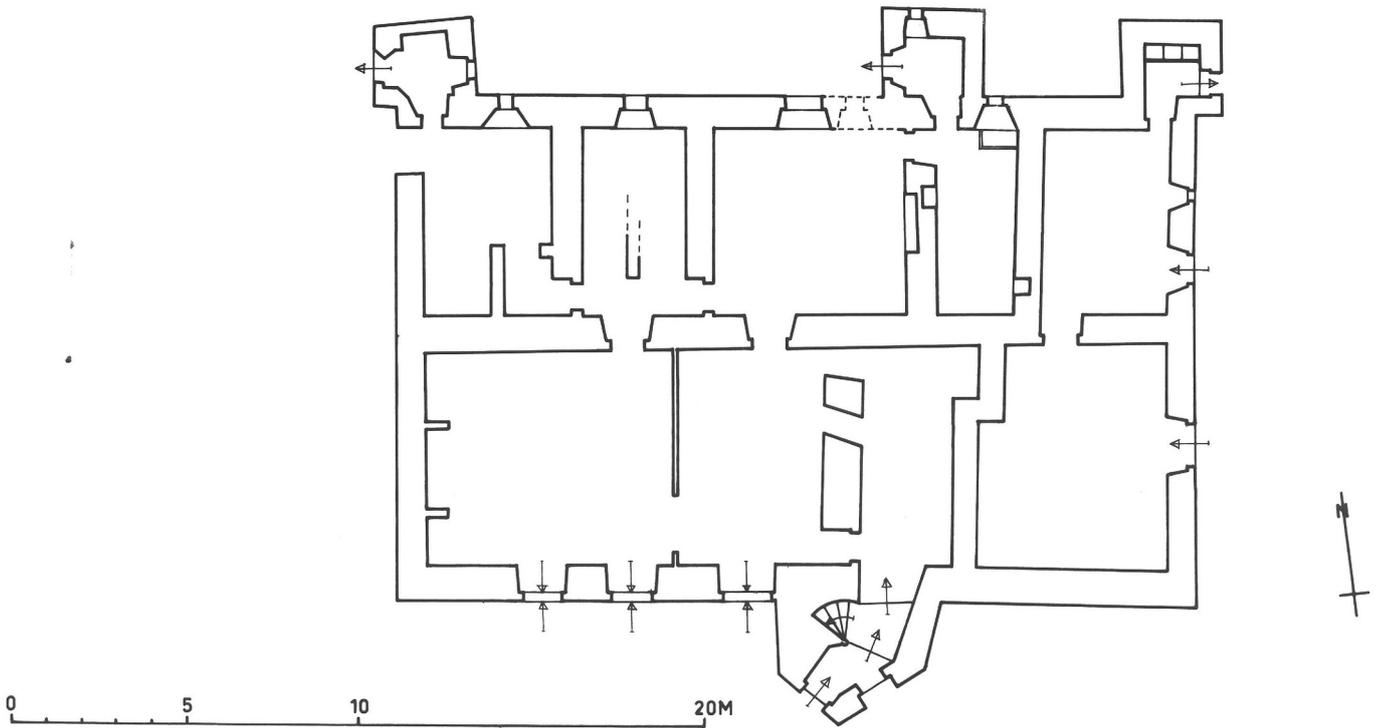
Cl. Inventaire 66 35 25 Z



35 PANCE Plessis Godard (Le)
CHATEAU (ruines)

Pl.1 Plan au sol

C1. Inv. Artur 84 35 1249 P



35 PANCE Plessis Godard (Le)
CHATEAU (ruines)

DOC.1 Reproduction :
Facade principale
Cl. Inv. Artur 67 35 93 V

Doc. 1



DOC. I

35 - PANCE

Le Plessis

CHATEAU

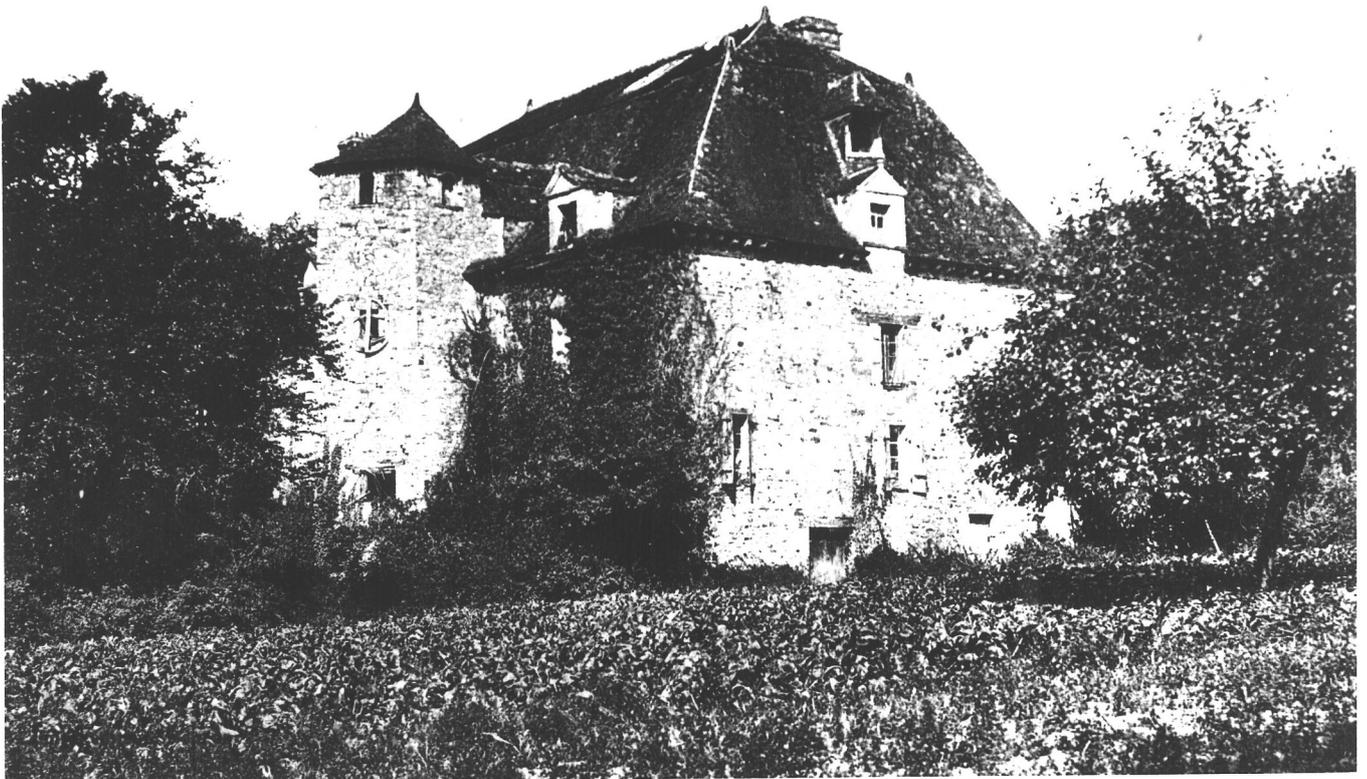
Doc. Vue générale

Cl. Inv. ARTUR/LAMBART

88.35.454 X

(Repro:Fonds Lagrée)

1638. Pancé (I.-et-V.) — Ancien Château du Plessis



35 PANCE Plessis Godard (Le)
CHATEAU (ruines)

FIG. 1 Vue aeriennne

C1.G.A.L.A.T. 71 35 212 VR

Fig. 1



N

FIG. I

35 PANCE Plessis Godard (Le)
CHATEAU (ruines)

FIG.2 Facade principale

Cl. Inv. Artur 67 35 92 V

Fig. 2



FIG. II

CHATEAU
PORTE

Porte du rez-de-chaussée. Face Ouest.

I)- DESCRIPTION

1- Titre et Situation

Porte au rez-de-chaussée, face Ouest.

2- Matériau :

Bois.

Technique :

menuiserie.

Assemblages :

tenons et mortaises,
renforts par chevilles.

Coupes :

carrées.

3- Dimensions :

H. 180 centimètres.

L. 93 centimètres.

Panneaux :

H. 61 centimètres.

L. 16 centimètres.

4-5-6-7- Forme :

Bâti à deux montants et deux traverses avec une traverse intermédiaire médiane et deux montants intermédiaires divisant l'ensemble en six panneaux

Porte du rez-de-chaussée. Face Ouest

(trois supérieurs et trois inférieurs) identiques.

Ces panneaux sont rectangulaires. Le raccord des montants intermédiaires et de la traverse médiane se fait par une moulure à deux bandeaux entre trois quarts de rond. Le raccord des panneaux et du bâti se fait par un chanfrein.

Les panneaux inférieurs sont à arasement simple en retrait; les panneaux supérieurs à double arasement de niveau.

La serrure a disparu; subsiste seulement la plaque d'entrée de la serrure rectangulaire verticale; à entrée à accueilage (panneton) en T renversé.

Peintures récentes.

8 - 9 - 10 - . / .

11- Etat actuel

Très médiocre : envahi de mousses et pulvérulence (pièce abandonnée).

II - CARACTERE . / .

III - HISTORIQUE . / .

IV - SYNTHESE .

Datation XVIII ème siècle.

V - DOCUMENTATION . / .

II - DESCRIPTION

I - SITUATION

L'ancien manoir de la Cour Lunel est situé à 2,5 kms au Nord-Est du bourg; on y accède par le chemin départemental n° 247 et le chemin rural n° 2 dit "du chatain".

(Cf plan de situation et relevés cadastraux).

2 - MATERIAUX

- Murs :

Parement extérieur en petit et moyen appareil de grès très irrégulier,
faible utilisation du mortier.

- Ouvertures :

* Deux fenêtres modernes de briques rouges à linteaux de bois.

* Portes en plein cintre :

* clavages, archivoltas et jambages de grès ordinaire (seuils en schiste noir),

* porte principale : grès du châtelier utilisé en gros blocs, emmarchement à deux degrés (dalles de schiste pourpre).

* Fenêtres :

* quelques utilisations de grès du châtelier dans les jambages,

* fenêtres de la partie Sud : jambages, appuis et linteaux en schiste ardoisier noir, linteaux renforcés par une poutre en bois.

- Escalier à vis en bois

3 - PARTI GENERAL - PLAN - COUPE

L'ancien manoir de la Cour Lunel se compose de plusieurs corps de bâtiment massés formant un plan général en L :

- un alignement de trois corps aspectés au Sud (logis),
- une remise en retour d'équerre,
- un cellier et une tour d'escalier dans l'angle.

Les corps de logis sont à rez-de-chaussée, étage et comble, distribués soit par l'escalier en vis contenu dans la tour postérieure (corps central et Est) soit par une échelle extérieure (corps Ouest).

4 - ELEVATIONS EXTERIEURES

A - Facade principale Sud (Cf photos nos 1,2,4,5)

- Façade irrégulièrement organisée;
- ouvertures réparties en fonction de la disposition intérieure par groupes de trois : porte et fenêtre au premier niveau, fenêtre (ou porte) au second, dans l'axe de l'une des ouvertures du premier niveau;
- types d'ouvertures :
 - * quatre portes en plein cintre aux arcs appareillés en petits claveaux et soulignés à l'extrados par une archivolte retournée,
 - * une porte en plein cintre, arc appareillé en grands claveaux, sans archivolte,
 - * cinq fenêtres et une porte rectangulaire à linteau de bois ,
 - * une fenêtre grillée surmontée d'un arc de décharge.

Un collage est visible entre les deux portes en plein cintre Est, et une reprise dans le corps de bâtiment Est.

B - Face latérale Est (Cf photos nos 3 et 9)

- Mur pignon ouvert seulement par une petite fenêtre protégée par un barreau dans la partie inférieure gauche, et par un orifice rectangulaire à appui composé d'une dalle biaise, correspondant à l'évacuation extérieure des latrines.
- Abouts de sommiers de cheminée saillants.
- Amortissement du mur par une souche de cheminée.

C - Face postérieure Nord (Cf photos nos 6 et 7)

Face en partie masquée par le cellier.

Partie Est visible, ouverte par deux fenêtres dont l'une a conservé ses volets anciens, et une porte à linteau de bois sur coussinets obturés. Les linteaux de ces trois ouvertures sont doublés par un linteau de schiste bleu.

Cage d'escalier ouverte à l'Est et au Nord par trois petites fenêtres rectangulaires et un jour (linteaux et appuis de schiste bleu ou de bois).

Linteau de fenêtre du deuxième niveau , face Nord, daté 1683.

5 - PARTIES HAUTES

Toit à deux versants d'ardoise, raccord au droit de la ligne de faitage de la tour d'escalier.

Tour d'escalier : toit à deux versants et croupe Nord, raccord par noues d'ardoise; avant-toit relevé et débordant reposant sur des corbeaux de bois.

6 - DISTRIBUTION INTERIEURE

Sol en terre battue.

Plafond à poutres et solives, entrevous garnis de torchis.

Escalier à vis de bois, marches à avers délardé; deux révolutions

III - NOTE DE SYNTHESE

Edifice mineur et non homogène de la fin du XVII^{ème} siècle présentant des caractères archaïques comme les portes en plein cintre et l'escalier en vis.

La multiplication des portes en plein cintre rappelle la ferme de la Mérandais et la partie Sud de la façade principale du manoir de Bonabry.

IV - DOCUMENTATION1 - SOURCESA - Manuscrites . / .B - Imprimées

PARIS-JALLOBERT (Abbé Paul).- Anciens registres paroissiaux de Bretagne. Pance.- Rennes, Plihon et Hervé, 1894, 1 vol. in 8°, pp.9-10 (Leblanche), p. 12 (Perrin), p. 25 (cité dans les principales terres).

2 - TRAVAUX HISTORIQUES . / .3 - DICTIONNAIRES - REPERTOIRES -

GUILLOTIN de CORSON.- Statistique historique et monumentale de l'arrondissement de Redon - Rennes, Ch. Catel, 1886, 1 vol. in 8°, p. 149 [Id. Soc. arch. Ille et Vilaine, t. IV, 1866, p. 243].

4 - DOCUMENTS DE REFERENCE . / .

V - ANNEXE

PROPRIETAIRES CONNUS :

* Fin XVII ème siècle, † 1702 : Me Julien PERRIN, sieur de la COUR-LUNEL, notaire de la Marzelière, époux de Dlle Marie Delalande, mort le 16 septembre 1702 à l'âge de 60 ans (Paris-Jallobert, op. cit., p. 12).

* Noble homme Pierre LEBLANCHE, sieur de la Blanchetaye, marié le 27 novembre 1708 à D^{elle} Perrine [fille du précédent] (Ibid. p. 9).

* Me Jean Baptiste LEBLANCHE [leur fils, né le 13 août 1713] sieur de la COUR-LUNEL, marié le 12 août 1738 à Perrine Robert (Ibid. p. 10).

35 - PANCE - Cour Lunel (La)

Section B

Feuille n°2

Echelle 1/2500

1837

